



COMMUNIQUÉ

Sous embargo jusqu'à 14h30

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) : un leader dans la protection des lacs du Québec

Québec, le 4 juin 2007 – Profitant du dévoilement du plan d'intervention du gouvernement du Québec sur les lacs et les cours d'eau, en présence du premier ministre, M. Jean Charest, et de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) réaffirme son engagement à promouvoir l'application d'une gestion participative des milieux lacustres dans chaque région du Québec.

Le RNCREQ mise sur des mesures de précaution et favoriser une approche proactive en matière de protection de l'intégrité et la santé des écosystèmes lacustres en fournissant des outils pour renforcer les compétences locales en matière de suivi de la santé des lacs et en accompagnant les acteurs locaux vers des changements de comportement.

Lors de son assemblée générale annuelle, tenue la fin de semaine dernière à Shawinigan, le RNCREQ a d'ailleurs adopté une résolution à cet effet. Il s'engage à appuyer les efforts du gouvernement en étendant à d'autres régions le programme de suivi volontaire, élaboré et validé par Bleu Laurentides en collaboration avec le MDDEP et à mettre en œuvre le 2^{ième} Forum national sur les lacs en 2008 afin de maintenir la mobilisation provinciale des acteurs amorcée en 2006 lors du premier Forum et visant à partager les connaissances et les expériences de protection, de valorisation et de gestion responsable des milieux lacustres.

Le RNCREQ exprime par ailleurs le souhait que le Réseau de surveillance volontaire des lacs du MDDEP soit rapidement élargi à l'ensemble des lacs du Québec. Il s'agit d'un outil d'accompagnement indispensable pour les riverains et les associations de lacs.

En terminant, le RNCREQ annonce que ce jeudi 7 juin à Sainte-Agathe, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides dévoilera sa programmation estivale d'intervention sur les lacs dans le cadre de son programme « Bleu Laurentides » qui en est maintenant à sa quatrième année d'existence.

Le RNCREQ a pour principal mandat d'être le porte-parole des orientations communes des régions du Québec, d'assumer un rôle de concertation, d'animation et d'information et d'offrir des ressources et un soutien aux seize conseils régionaux de l'environnement. Il s'agit d'un réseau unique au Québec de protection de l'environnement et de promotion du développement durable puisqu'il dispose d'une structure dans chacune des régions du Québec.

Information : Chantal Rainville, responsable des communications, (418) 522-0006, poste 2222, cell. : 514-791-7022